



Compte de Résultat

30/06/2024

		France	Exportation	17 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	88 081		88 081	
	Montant net du chiffre d'affaires	88 081		88 081	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			2	
	Total des produits d'exploitation (1)			88 083	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			8 396	
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 057	
	Salaires et traitements			76 556	
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2	
	Total des charges d'exploitation (2)			89 011	
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(928)	

certifié conforme par le gérant SdG

Mission de présentation des comptes annuels : voir Attestation de l'expert-comptable



Compte de Résultat

30/06/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(928)	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	142	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		142	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		142	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(786)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		88 225	
TOTAL DES CHARGES		89 011	
RESULTAT DE L'EXERCICE		(786)	

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Bilan Actif

30/06/2024				
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
				Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	2 500		2 500
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
TOTAL (II)		2 500		2 500
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	6 000		6 000
	Autres créances	586		586
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	17 634		17 634
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance			
	TOTAL (III)	24 220		24 220
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		26 720		26 720

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Mission de présentation des comptes annuels : voir Attestation de l'expert-comptable

certifié conforme par l'expert-comptable



Bilan Passif

		30/06/2024	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(786)	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		214	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 895	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 260	
	Dettes fiscales et sociales	20 351	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		26 506	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		26 720	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(786,24)	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		21 611	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

certifié conforme par le Gérant

sol

3ADG

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 34, Rue du HAILLAN - 33000 BORDEAUX
948 409 412 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 19 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-neuf septembre,
A 9 heures,

Le soussigné, Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY, gérant de la société 3ADG, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro SIRET 948 409 412 00012,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY, gérant de la société 3ADG, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro SIRET 948 409 412 00012 a établi et arrêté les comptes (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2024, ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice ;

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 et quitus à la gérance,
2. Affectation du résultat de l'exercice,
3. Approbation des conventions réglementées
4. Rémunération de la gérance
5. Reprise des engagements souscrits pour le compte de la société en cours d'immatriculation et Reprise des frais engagés par l'associé unique pour le compte de la société depuis son immatriculation

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont présentés et qui se soldent par une perte de 786,24 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion et donne quitus pour cette gestion.

Il approuve également qu'aucune dépense et charge non déductible des bénéfices n'ont été inscrites durant l'exercice.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2024 d'un montant de 786,24 euros de la façon suivante :

- La totalité, soit 786,24 euros, au poste « report à nouveau débiteur ».

Il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été versé.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, la présente décision fait mention que L'associé unique approuve les conventions réglementées indiquées dans le rapport spécial.

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de Commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce seront portées au registre des décisions en annexe du présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération allouée au gérant au cours de l'exercice écoulé, et la prise en charge par la société des cotisations sociales y afférentes

CINQUIEME DECISION

L'associé unique conformément aux dispositions légales du Code de Commerce décide de reprendre au compte de la société tous les actes et engagements souscrits en son nom, par Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY, gérant et associé unique, préalablement à son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et notamment :

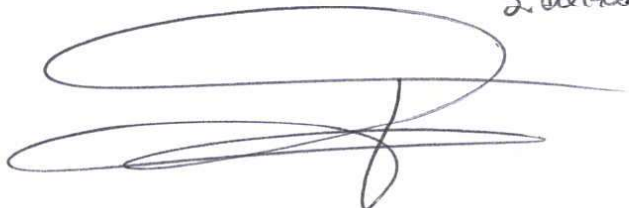
- les frais de constitution de la société
- les contrats signés pour le compte de la société

L'associé unique constate et approuve également les frais engagés par Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY pour le compte de la société depuis son immatriculation dont le détail est inscrit dans le compte d'associé ci-joint pour une somme totale de 4 895,22 euros.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY, gérant de la société 3ADG, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro SIRET 948 409 412 00012 et consigné sur le registre de ses décisions.

Le gérant

S. de Gabory



ANNEXE 1

CONVENTIONS PASSEES ENTRE LA SOCIETE ET L'ASSOCIE UNIQUE

- III. Conventions suivantes, antérieurement conclues, dont l'exécution s'est poursuivie sur cet exercice sont les suivantes :

NEANT

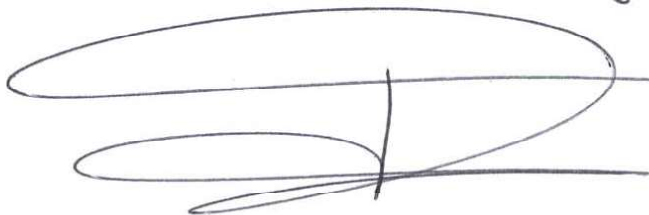
- IV. Conventions intervenues au titre de l'exercice écoulé :

Convention conclue avec l'EURL 3ADG dont Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY est associé unique

3. Mise à disposition à titre gratuit du siège social de la société au domicile du gérant associé unique.
4. Prise en charge par la société des cotisations facultatives de frais de santé dans le cadre d'un contrat souscrit le 15 juillet 2023 auprès d'AREAS.

Certifié conforme par la gérance

Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY

 S. de Gabory.

ANNEXE 2

Date	Libellé	Débit	Crédit
02/02/2023	VATEL - 1 PT DEJ		12,00 €
02/02/2023	VATEL - 4 PT DEJ		48,00 €
23/02/2023	LA BELLE EPOQUE		56,30 €
23/02/2023	VATEL - 1 PT DEJ		12,00 €
27/02/2023	RETRAIT DAB 25/02/23 09H55 125680	100,00 €	
02/03/2023	VATEL - 4 PT DEJ		48,00 €
04/03/2023	MON TAMPON		47,60 €
09/03/2023	XANI - THEATRE MOLIERE		15,00 €
14/03/2023	EASY JET - MARSEILLE // BORDEAUX		71,70 €
16/03/2023	CARBURANT - 0249590090		97,91 €
16/03/2023	ASF - BDX / TOULOUSE AR		90,40 €
20/03/2023	FACTURE CARTE DU 180323 BP 3000 TOURNY	2,00 €	
26/03/2023	CARBURANT		64,01 €
06/04/2023	VATEL - 4 PT DEJ		48,00 €
12/04/2023	UBER		25,95 €
12/06/2023	VIR CPTÉ A CPTÉ EMIS /MOTIF REMB DE FRAIS	338,61 €	
03/07/2023	FACTURE CARTE DU 300623 LA POSTE L33119 CENON	16,38 €	
17/07/2023	FACTURE CARTE DU 140723 GUSTO BORMES	35,15 €	
20/07/2023	FACTURE CARTE DU 190723 FINISTERRAE	94,50 €	
31/12/2023	AREAS	5,01 €	
30/06/2024	CPLT REM		4 850,00 €

Certifié conforme par la gérance

Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY

